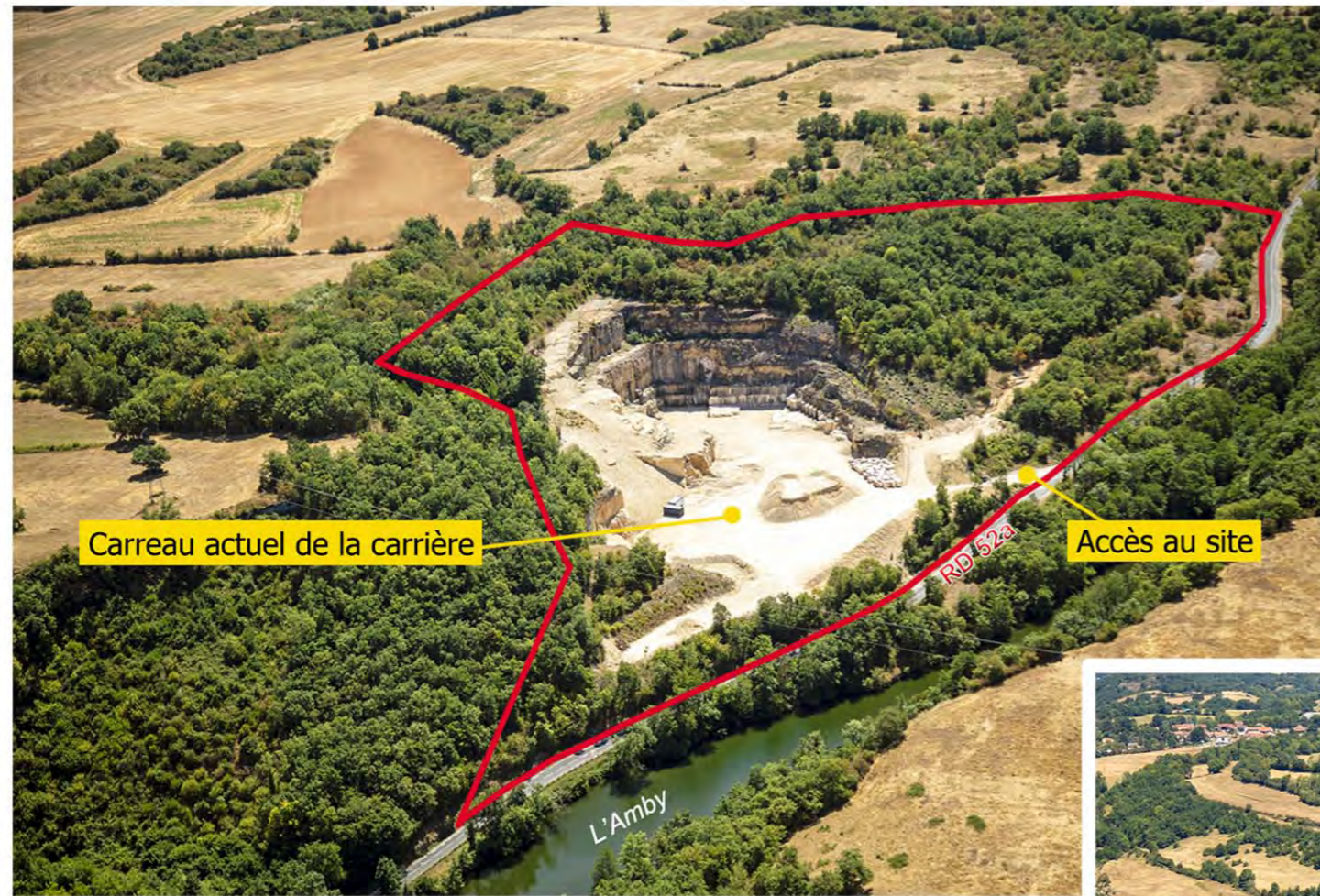


LE CONTEXTE PAYSAGER DE PROXIMITÉ

Comme le montrent les deux vues d'avion ci-contre, la carrière fait face au domaine de la Ferme du Val d'Amby. Le projet qui concerne l'extension de l'exploitation au sud du site va entraîner une plus grande perception visuelle depuis les habitations sur l'exploitation.

Le long de l'Amby et des étangs la ripisylve des deux rives est occupée par des arbres à grand développement. Par contre, le long de la RD 52a le secteur arboré est moins dense au droit de la carrière.

Depuis l'habitation au lieu-dit « Table Ronde », la perception visuelle est limitée par la végétation existante et par le fait que l'extraction en « dent creuse » se développe dans le sens nord-sud à l'opposé de cette habitation.



Vue depuis le nord-ouest



Vue depuis le sud-ouest

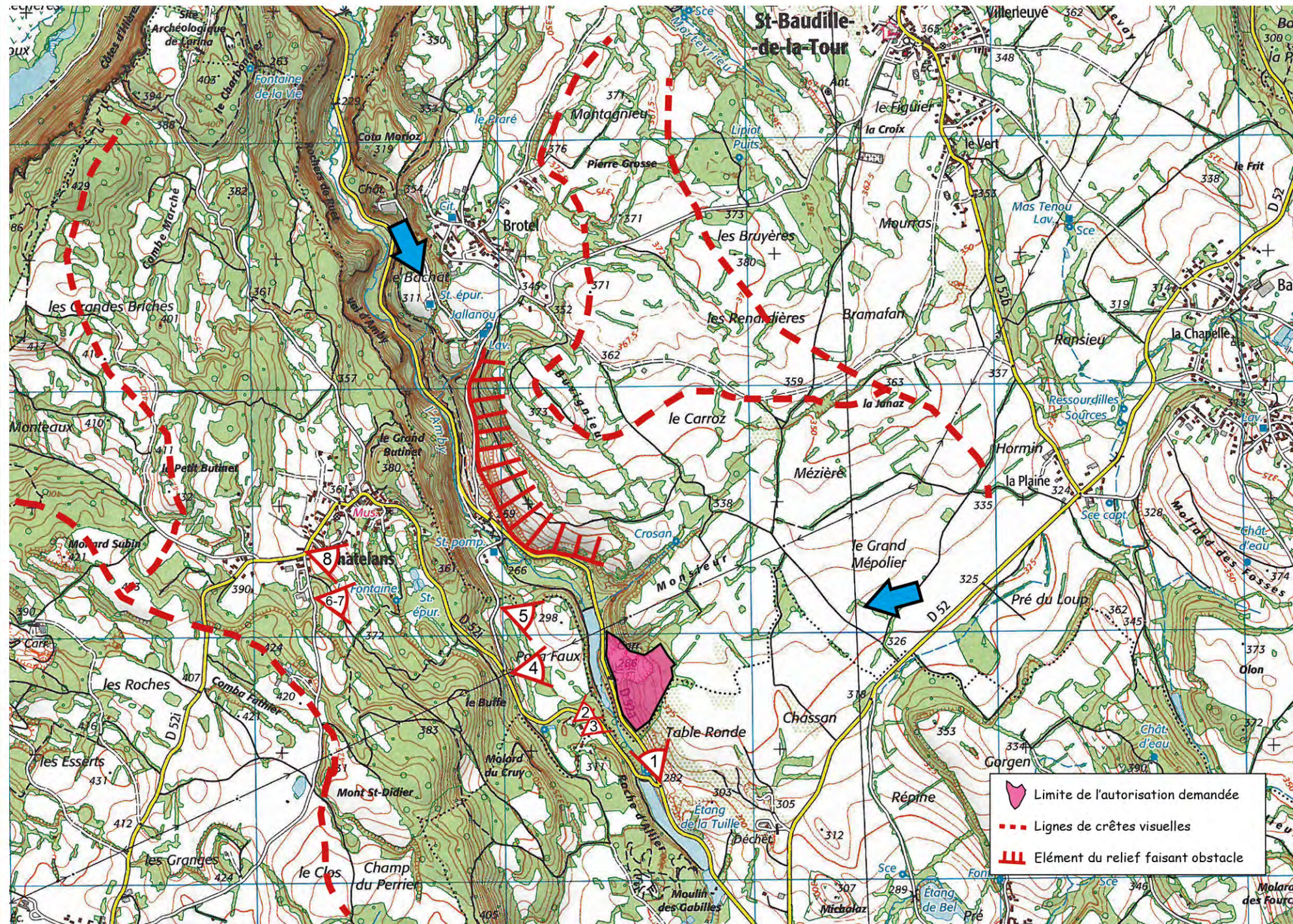
Habitations lieu-dit « Table Ronde »

Source : vues aériennes 4 Vents

2 - ANALYSE DES PERCEPTIONS VISUELLES



ANALYSE DES PERCEPTIONS VISUELLES



Localisation des prises de vues

L'analyse des perceptions visuelles a été élaborée à partir d'un reportage photographique réalisé depuis les points représentatifs de l'environnement du site.

La carte ci-contre synthétise ces points de vue.

La carrière est implantée sur le flanc « ouest » du plateau de SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR et de ce fait il n'y a aucune perception visuelle sur la carrière depuis les habitations situées sur ce plateau.

Par contre, la carrière exploitée au creux du Val d'Amby est perceptible depuis les habitations de proximité (Ferme du Val d'Amby...) et depuis le bourg de Chatelans qui offre des points de vues dominants sur ce Val d'Amby.

Cette perception est limitée par les secteurs boisés et par les reliefs le long de l'Amby. Elle est plus ou moins importante en fonction de la distance entre les lieux de perception visuelle et la carrière.

On trouvera en page 15 la carte des perceptions visuelles avec les commentaires sur l'importance de ces perceptions.